

TROUSSE D'OUTILS SUR LA SÉCURITÉ

Être compétent pour un type de travail c'est posséder les connaissances et la formation pour effectuer ce travail.

Pour exécuter toute tâche, un travailleur doit avoir reçu une formation et une attestation de ses capacités pour exécuter la tâche en toute sécurité. En plus de fournir une preuve de formation, il doit aussi démontrer à son superviseur les pratiques de travail sécuritaires.

CONTRÔLES DE L'EMPLOYEUR

Les employeurs doivent s'assurer que leurs travailleurs sont compétents et qualifiés. Les employeurs doivent aussi documenter les contrôles de compétence. C'est-à-dire :

- Le travailleur affirme qu'il possède les compétences.
- L'employeur vérifie que le travailleur les possède.
- L'employeur documente la vérification des compétences du travailleur.

FORMATION ET COMPÉTENCES

L'employeur doit fournir à son travailleur de la formation ou vérifier ses compétences avant que le travail ne commence.

- Les travailleurs ont-ils les compétences nécessaires et une preuve des compétences requises? (Demander de vérifier les cartes d'attestation de formation que chaque travailleur doit porter lorsqu'il travaille.
- Les nouveaux travailleurs ont-ils suivi le programme d'orientation des nouveaux employés?
- Les travailleurs ont-ils tous suivi une formation sur les nouvelles conditions sur le lieu de travail, tels que les processus, les équipements, les machines et l'emplacement du lieu de travail?
- Les travailleurs savent-ils tous comment maîtriser les dangers particuliers à leur travail?
- Les travailleurs savent-ils comment gérer les dangers qu'ils ne soient pas autorisés ou qualifiés à contrôler?

PROCÉDURES DE SIGNALEMENT

Repérer les divers scénarios et réviser les procédures de signalement.

- *Un employé sur le lieu de travail.*
Qui est le superviseur du lieu de travail?
Comment le travailleur communique-t-il avec son superviseur? Par message texte? Par courriel? En personne?
Plusieurs employés sur le lieu de travail.
Qui est responsable de la santé et de la sécurité au travail?
À qui un travailleur signale-t-il des conditions dangereuses – à son superviseur ou au superviseur du lieu de travail?

Que devrait faire un travailleur s'il ne se croit pas assez compétent pour faire son travail?

- Tenter le coup? **NON**
- Rentrer chez lui? **NON**
- Signaler la situation à son superviseur? **OUI.**
Demander au superviseur des directives, y compris une démonstration de comment faire le travail, si nécessaire.
- Les superviseurs et les travailleurs connaissent-ils le processus du refus de travailler?
Que fait un superviseur lorsque son travailleur n'est pas à l'aise avec le travail?
 - Réviser avec le travailleur les *PROCÉDURES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE*.
 - Démontrer au travailleur les *PROCÉDURES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE*.
 - Demander au travailleur de démontrer les mêmes *PROCÉDURES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE* au superviseur.

Réviser les procédures de travail sécuritaire autant que nécessaire pour que les employés fassent leur travail en conséquence. Utiliser la boîte à outils pour souligner les dangers et les mesures de maîtrise des dangers particulières au jour et au poste.